



**Comité syndical**  
**du lundi 23 mai 2016**  
**– 18h00 –**  
**16 Place de la Libération, Le Puy-en-Velay**

### **Procès-verbal**

L'an deux mille seize, le 23 mai à 18 heures 00, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, Place de la Libération au Puy-en-Velay, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

**Etaient Présents :** Gérard DEYGAS, Cécile GALLIEN, Jean-Benoît GIRODET, Marc PLOTTON, Serge BOYER , Paul BRAUD, Jean-Louis REYNAUD, Joseph AMPILHAC, Laurent DUPLOMB, Sébastien MASSON, Laurent MIRMAND, Caroline BARRE , Jérôme BAY, Brigitte BENAT, Daniel BOYER, Michel CHAPUIS, Adrien DEFIX, Gilbert PEYRET, Michel FORESTIER , Laurent JOHANNY, Michel JOUBERT, Thierry MOURGUES, Franck PAILLON, Elisabeth RAFFIER, Madeleine RIGAUD, Michel ROUSSEL, Marie-Agnès PETIT.

**Ont donné procuration :** Pierre GIBERT à Paul BRAUD, Gérard CHAPELLE à Joseph AMPILHAC, Raymond ABRIAL à Sébastien MASSON, Pierre GENTES à Cécile GALLIEN, Jean-Paul VIGOUROUX à Madeleine RIGAUD, Marc BOLEA à Marie-Agnès PETIT.

**Secrétaire de séance :** Laurent MIRMAND.

#### **Ordre du jour :**

- SCoT : avenant au marché
- Stratégie Tourisme et marketing territorial
- Actualités des missions du Pays : Mission Accueil, FABLAB, Ateliers d'urbanisme, Stratégie Numérique – Open DATA, LEADER
- Questions diverses

---

Michel Joubert fait l'appel et constate que le quorum est atteint.  
Ouverture de la séance par Michel Joubert à 18h10.

Il propose aux élus du Comité syndical de commencer la séance avec le point d'actualité du FABLAB présenté par Adelaïde ALBOUY-KISSI, Directrice du FABLAB.

#### **Point 1 : FABLAB**

↪ La présentation est annexée au présent document.

Michel Joubert rappelle que le Pays s'est engagé à porter le poste du FabManager pendant 3 ans, et le FABLAB doit à terme atteindre l'équilibre financier.

Or un problème administratif au sein de l'IUT bloque la validation de la grille tarifaire permettant de facturer les nombreux utilisateurs du FABLAB.

Plusieurs élus se demandent s'il ne faudrait pas créer une structure juridique distincte de l'IUT pour éviter ces contraintes. Ex : SCIC, association, etc. dans lequel les collectivités et/ou consulaires pourraient être parties prenantes.

L'Université refuse de créer d'autres unités juridiques.

Il est donc proposé de rencontrer très rapidement le Directeur de l'IUT et le Président de l'Université d'Auvergne pour débloquer cette situation très pénalisante.

Un élu propose par ailleurs de se rapprocher d'autres établissements pour envisager des partenariats, comme l'ESEPAC à St Germain Laprade.

## Point 2 : SCoT : avenant au marché

### *Délibération 2016-09*

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Velay et après trois années de réflexions concertées qui ont porté sur le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), le Pays poursuit l'élaboration de son SCoT avec l'écriture de son Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Initialement le calendrier du SCoT prévoyait une approbation du SCoT fin 2016. Compte tenu de l'intégration de la communauté de communes de la Chaise Dieu au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, **les élus de la commission SCoT ont pris la décision de décaler le calendrier du SCoT d'une année afin de permettre l'intégration de la CC du plateau de la Chaise Dieu dans le SCoT du velay.**

Ainsi la phase de concertation qui aurait dû être réalisée en mai/juin 2016, sera réalisée début 2017.

L'intégration de la nouvelle CC implique de revoir les documents du SCoT.

- Il est nécessaire d'actualiser le diagnostic :
  - o Une visite de terrain est prévue par le Bureau d'étude pour mieux connaître le territoire ainsi qu'une rencontre avec les techniciens et les élus
  - o L'ensemble des chiffres et des cartes doit être revu
  - o Le bilan de la consommation de l'espace doit être repris
  - o Une réunion de présentation du diagnostic à la Chaise dieu est prévue

30 jours sont prévus pour la reprise du diagnostic et de l'état initial de l'environnement

- Il est nécessaire d'actualiser le PADD :
  - o Nous avons l'obligation de débattre à nouveau le PADD avec l'ensemble des élus. (donc seulement à partir de début janvier 2017)

6 jours sont prévus pour la reprise du PADD

- De même pour le DOO :
  - o L'ensemble des chiffres doit être actualisé
  - o L'ensemble des cartes doit être revu
  - o Le DOO actualisé sera présenté et validé lors d'un comité syndical

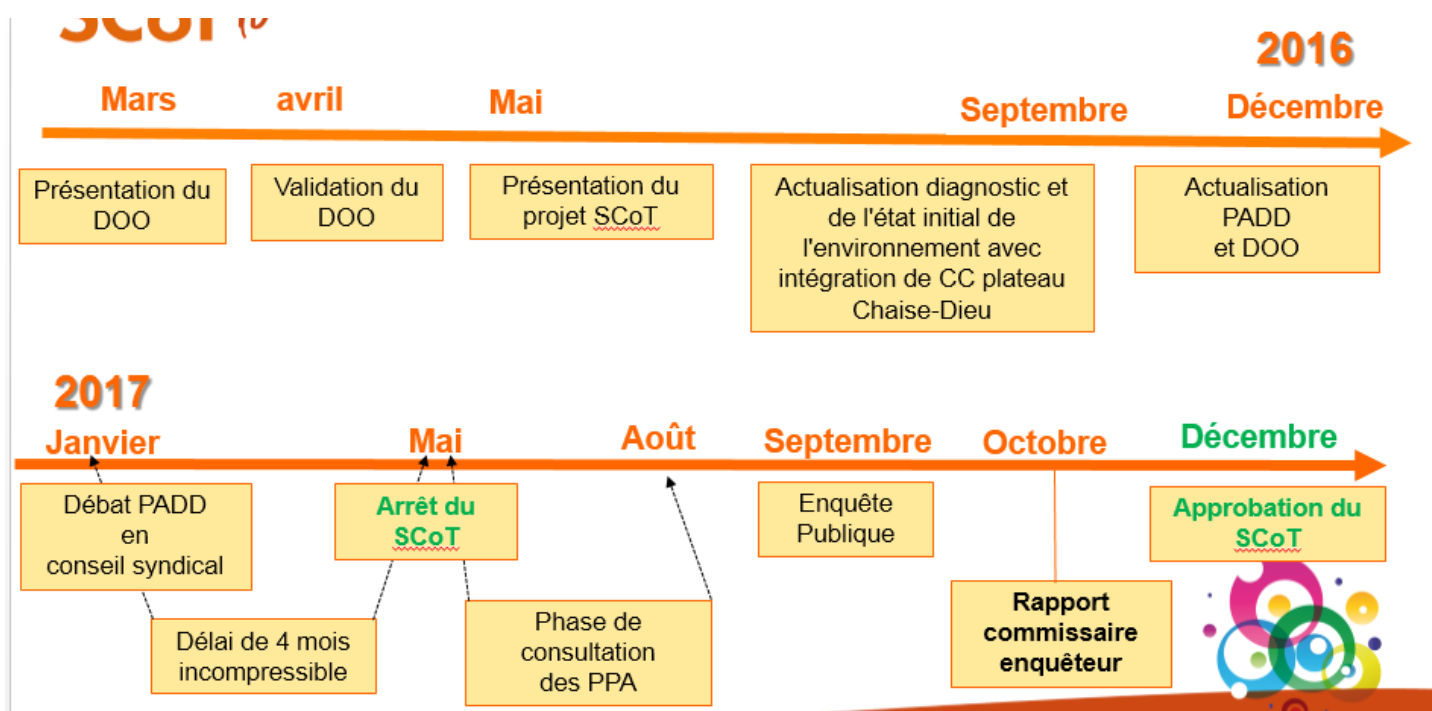
7 jours sont prévus pour l'actualisation du DOO.

La proposition financière s'élève à 26 275€HT, soit 31 530€TTC répartis comme suit :

- Citadia conseil : 16 875€ HT. soit 20 250€ TTC.

- Even Conseil : 9 400€ HT. soit 11 280€ TTC.

### Le calendrier du SCoT :



Les membres du comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CONSIDÉRANT le marché signé en 2013,
- CONSIDÉRANT l'avis de la Commission d'Appel d'offres à ce sujet,
- DECIDE d'approuver la proposition d'avenant présenté par CITADIA
- AUTORISE le président à signer l'avenant et à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre cette décision.

### **Point 3 : Lancement de l'étude sur la stratégie de développement touristique et de marketing territorial**

Jean-Benoît GIRODET, vice-président en charge du Tourisme, rappelle que lors du dernier comité syndical, le Pays a lancé la consultation pour l'élaboration d'une stratégie touristique et de marketing territorial le 15 avril (réception des offres pour le 9 mai).

Atout France, l'agence de développement touristique de la France, a été désignée AMO par le Bureau en février, pour nous accompagner dans la réalisation de l'étude.

Suite à la réception des offres, le comité de sélection (commission Tourisme, Commission d'appel d'offres et comité technique en appui) a analysé les propositions des 7 offres reçues (2 offres n'ont pas été retenues car non conformes au règlement de consultation).

Les auditions des 3 meilleures offres ont eu lieu le 19 mai.

Le comité de sélection propose de retenir l'offre de l'entreprise ATEMIA pour un montant de 41 750 € HT.

> Décision du Bureau par délégation 2016-06

### **Mission Accueil**

#### **Laurent MIRMAND rappelle les principales dates**

- Trail St Jacques : stand du Pays le 11 juin (dans la cour de l'Hôtel du Département) pour présenter le territoire et ses offres d'installation.
- Forum Création Reprise d'entreprise avec les ComCom du Plateau : le 24 Septembre 2016.
- Toutes les offres d'installation du Pays seront présentées.
- Action pour l'émergence de projet prévue en Octobre
- La mission Accueil sera point d'accueil Balise pour l'accompagnement à la structuration du projet – Convention à signer avec BGE  
> Décision du Bureau par délégation 2016-07

Cette action est prévue dans la candidature du Pays à l'appel à projet Accueil Massif central. Pour renforcer l'accueil, l'orientation, voire l'accompagnement à la création d'entreprises de son public, le Pays du Velay souhaite créer et gérer un Point d'Accueil BALISE sur son territoire, et pour ce faire bénéficier d'une délégation auprès de BGE Auvergne.

BGE est l'un des principaux réseaux associatifs d'accompagnement à la création d'entreprises en France.

Convention annuelle – 2500 € TTC pour 2016.

### **Ateliers ruraux d'urbanisme vert et d'écologie pratique**

Le Pays du Velay a engagé en septembre 2013 l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale. Ce projet est porteur de changements et d'avenir pour notre territoire, par la mise en cohérence des politiques publiques qui guident chaque jour l'action politique, et par l'échange d'expériences.

Le Pays du Velay accompagne les élus dans l'élaboration de leurs projets, en proposant des ateliers thématiques et des outils pour aider et guider dans les choix d'aménagement et de développement futurs.

Ces ateliers ont pour objectif d'apporter des réponses concrètes aux élus et techniciens des communes et communautés de communes et d'agglomération sur les thématiques de la biodiversité et de l'urbanisme et de l'aménagement.

Ces ateliers doivent être menés en parallèle de l'élaboration du SCoT du Pays du Velay qui poursuit l'élaboration de son SCoT avec l'écriture de son Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Le financement de ces ateliers est assuré en partie par la Région dans le cadre des contrats Nature et Paysages, inscrits dans le contrat Auvergne + 2<sup>ème</sup> génération.

#### **Deux ateliers ont déjà été organisés :**

- Nature en ville et espaces verts, lundi 30 juin 2014, à Polignac
- Atelier Architecture et paysages, le 14 octobre 2014 à Saint Julien Chapeuil

#### **Les prochains ateliers sont en cours de préparation pour 2016 :**

- L'articulation SCoT – PLU
- Cadre de vie et biodiversité

- mise en place des ateliers 2016 – délégation au président *Décision du Bureau 2016-08*

### **Stratégie numérique – Open Data**

Michel ROUSSEL explique qu'une sensibilisation des élus et des techniciens à la libéralisation des données aura lieu lors d'une réunion de présentation par Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique (CRAIG), le **3 juin 2016 – 10h -12h** (dans les locaux de l'Agglo) pour les élus et les techniciens.

### **Contrat Auvergne +**

Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a adressé aux Présidents des Communautés de communes et d'agglomération d'Auvergne un courrier leur signalant qu'il souhaitait supprimer l'aide au fonctionnement des Pays à partir de 2017 et que les aides à l'investissement se feront directement avec les EPCI.

<b>Questions diverses</b>
---------------------------

✓ **Rencontres nationales des SCoT :**

Elles ont lieu cette année à Nevers les 9 & 10 juin.

Plus d'infos : [www.rencontres-scot-2016.fr](http://www.rencontres-scot-2016.fr)

Les élus qui souhaitent s'y rendre doivent prendre contact avec le Pays (inscription obligatoire).

Fin de la séance à 19h05.

Le Président du Pays du Velay,

Michel JOUBERT